



8 octobre

Pas touche au Code du Travail !

Après la loi Macron qui banalise le travail du Dimanche et s'attaque aux prud'hommes,

Après la loi Rebsamen qui réduit les droits des représentants du personnel dans les entreprises,

Après la réforme territoriale qui accentue la désertification, menace des milliers d'emplois publics et privés, met en concurrence les régions entre elles

Après le pacte de responsabilité qui donne 50 milliards d'euros aux patrons, pris aux services publics, à la sécu, aux hôpitaux, aux retraités, aux fonctionnaires

le gouvernement vient de lancer une nouvelle attaque contre nos droits: la réforme du Code du Travail.

Les déclarations du gouvernement, le rapport « Combrexelle » qui va servir de base à la loi, disent la même chose : il faut inverser la hiérarchie des normes, il faut en finir avec le principe de faveur.

- ◆ Cela veut dire que demain, dans une entreprise on pourrait avoir des salaires, des règles sur la durée du

travail et les heures supplémentaires moins favorables que celles des conventions collectives.

- ◆ Cela veut dire que demain les contrats de travail individuels pourraient être modifiés sur des questions essentielles sans pouvoir le contester devant la justice.
- ◆ Quant au Code du Travail, il deviendrait un simple socle minimal avec quelques maigres garanties : le Salaire Minimum, la durée moyenne du travail, la durée maximale.

Ce n'est pas en s'attaquant au Code du travail que l'on combat le chômage !

Bien entendu, le MEDEF applaudit des deux mains et en demande encore plus.

Ce sont des dizaines et des dizaines d'années de lutte syndicale qui seraient effacées si cette contre réforme voit le jour.

Organisons la riposte interprofessionnelle, pour nos revendications : Pas touche au Code du travail, maintien du principe de faveur et de la hiérarchie des normes !

Nous subissons une politique d'austérité : elle amène à des catastrophes partout où elle est mise en place, en Grèce, en Espagne, au Portugal... La pauvreté et le chômage augmentent, les services publics se détériorent.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES condamnent le pacte de responsabilité comme les lois Macron et Rebsamen ou la réforme territoriale. Nous en exigeons le retrait.

Ce n'est pas le patronat qu'il faut aider, ce sont les revendications urgentes des salariés qu'il faut satisfaire :

- ⇒ **Augmenter les salaires, c'est bon pour l'économie** (augmentation de la consommation) et **bon pour la sécurité sociale** (1 euro de plus de l'heure dans le privé et 8% d'augmentation du point d'indice dans le public : ce sont 15 milliards de plus pour la Sécu).
- ⇒ **L'emploi est une préoccupation majeure des salariés de notre pays.** Le gouvernement verse des aides publiques aux entreprises privées, il doit bloquer les licenciements, les délocalisations, les fermetures d'entreprises, y compris en nationalisant !
- ⇒ **Le retour à la retraite à 60 ans** à taux plein et l'abrogation des régressions opérées depuis 1993, pour favoriser, entre autres, l'embauche en CDI des jeunes.
- ⇒ **Les services publics doivent être préservés et renforcés.** Ils sont indispensables pour garantir l'égalité des droits des citoyens et le développement économique sur tout le territoire.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES appellent unitairement à la riposte pour leurs revendications.

Le jeudi 8 octobre: tous dans les actions de grève et débrayages.

Tous à la manifestation à 10h30 Place Cadelade au Puy